

Les mondes du terrain vagues

Proposition de contribution

Axe 2 - Usages, expressions, imaginaires

Format communication

A-t-on encore besoin de la friche ?

Trois préconceptions en question pour renouveler la pensée et l'agir du vague urbain

15 min

Introduction – 2,5 min.

‘A-t-on encore besoin de la friche ?’ Par ce titre, j’avais envie de poser une petite provocation. On entend souvent dire que les friches seraient des espaces délaissés. C’est le blanc sur les cartes, c’est l’espace qu’on ne voit plus dans la ville. Pourtant, cela fait plus d’un demi-siècle que des travaux célèbres se démultiplient sur le sujet ; De Robert Smithson, dans le champ des arts, des 1967 à Gilles Clement et Guy Di Meo et leur diffusion de l’expression ‘friche urbaine’ dans les années 90, dans les champs de la géographie et du paysage, en passant par les idées développées par Rem Koolhaas (1977), Bernardo Secchi (1984) ou Ignasi de Sola-Morales (1993) en architecture. Du côté de l’action publique, les programmes de réhabilitation ou d’occupation des friches se démultiplient depuis les années 80 et l’on voit des mobilisations citoyennes toujours plus nombreuses défendre ces espaces, à l’instar de celle qui se déroule ici, à Hochelaga.

Comment peut-on alors encore dire que les friches sont délaissées quand tant de gens s’y intéressent ? Mon hypothèse est que la friche est devenue dans certains cas un élément de langage plutôt qu’une notion concrète. Il y aurait un meta-recit de la friche, c’est à dire ce que Jean-Francois Lyotard définit comme un discours de légitimation de l’action et des règles qui la structurent. La friche serait une sorte de fable permettant de justifier les décisions et les situations, une version fictive, simplifiée et généralisée dans le temps et l’espace, de la situation vécue.

Ce que je voudrais faire ici, c’est questionner la normalisation de certaines expressions entourant les friches, et ce que ce meta-recit fait à nos regards et nos manières de penser ces espaces. A-t-on, donc, encore besoin de la friche pour la penser ?

Pour tenter de répondre à cette question, je vais mettre en rapport un ouvrage de référence et un travail de terrain issu de ma recherche doctorale. L’ouvrage de référence d’abord est celui-ci : A glossary of the urban voids, par Sergio Lopez-Pineiro (2019). Lopez-Pineiro y a condensé le plus gros de la littérature sur les vides urbains.

En face, je vais poser un travail historique et ethnographique que j’ai mené dans Champ des Possibles, dans le quartier du Mile End. Il est enrichi de collaborations avec le programme de recherche Sustaining Urban Commoning menés par Amy Poteete et Nik Luka, que je remercie au passage.

Pour ceux qui ne le connaissent pas, le Champ des Possibles est une friche ferroviaire de 1,5 ha abandonnée dans les années 70. À partir de 2007, elle a fait l’objet d’une mobilisation citoyenne. Celle-ci a abouti à la création d’une association, l’abandon du projet de développement urbanistique et un accord de cogestion en vue de sa préservation. Le Champ des Possibles représente un cas de friche défendu et conservé pour ses qualités de friches. Il me permet de mettre à l’épreuve du réel le meta-recit de la friche tel que Lopez-Pineiro le déploie.

Je vais explorer trois préconceptions importantes de ce meta-recit de la friche a travers ce cas. Ce sont des affirmations générales que l'on retrouve couramment dans les argumentaires traitant des friches, et particulièrement utilise par Lopez-Pineiro. Par préconception, j'entends une idée « qui est admise d'avance, sans avoir été mise à l'épreuve et sans critique suffisante » (cntrl 2022). Cela ne signifie pas que ces affirmations n'ont pas été pensées à un moment, puisqu'elles proviennent d'une littérature importante. Cependant, elles sont devenues des idées courantes qui sont reproduites à propos des friches sans qu'une analyse critique ne les accompagne toujours.

Premiere preconception – « Une friche est un espace autre » - 3 min.

a) Le préconçu (1 min)

Cette affirmation renvoie a la conférence de Michel Foucault de 1967. La friche serait un espace « autre » car elle est détachée des systèmes normatifs du reste de l'espace urbain. La friche proposerait une suspension des normes habituelles et une liberté qui permet la création de normes alternatives. Ce caractère 'autre' est mis en avant par un vocabulaire ; hétérotopie (Foucault 1967), non-site (Smithson 1973), tiers paysage, Cette altérité est source d'apprentissages et d'expériences sur la ville, la vie collective, sur nos rapports au vivant.

Le Champ des Possibles fait souvent l'objet de cette rhétorique. Les Amis le présentent comme 'Un petit trésor naturel caché' et un 'Un projet innovant qui réinvente l'utilisation de friches'. On retrouve dans les propos l'affirmation d'un caractère exceptionnel de l'espace. Le Champ est unique, différent, possède ses propres règles. Il est un laboratoire d'une autre forme d'urbanisme. Le Champ des Possibles, parce qu'il est une friche, est un espace foncièrement distinct du reste du tissu urbain.

b) Les vécus (2 min)

L'histoire des rapports du Champ avec son quartier et sa ville peut questionner cette altérité. A partir du 19eme siècle, l'espace du CDP a successivement été une carrière de pierre, un dépotoir, une cour ferroviaire, des mégastructures d'ateliers textiles. C'est a partir du moment du déclin industriel que l'on parlera d'abandon, et que l'on peut qualifier l'espace de friche.

Il faut considérer deux choses concernant l'altérité du lieu. D'abord, chacune de ces occupations précédentes était marquée par des normes et une culture bien distinctes du tissu urbain ; on agit pas dans une carrière, un dépotoir ou une cour ferroviaire comme on agit sur une place publique. Ensuite, ces moments d'altérités possédaient des liens fonctionnels, culturels, économiques et sociaux avec le quartier du Mile End et la Ville de Montréal. Cela reste vrai depuis la fermeture de la cour ferroviaire. Le CDP est un lieu d'activité artistique, d'accueil de personnes en situation d'itinérance ou de défense eco-citoyenne, un espace 'autre. Mais cela est en lien direct avec l'évolution du Mile End d'un quartier ouvrier a un quartier en grande partie gentrifié par l'économie créative, en passant par une phase d'accueil de jeunes artistes précarisés.

Le Champ des Possibles dispose bien d'un statut particuliers dans son tissu urbain. Mais ce caractère « autre » n'est pas détaché de ce contexte local. Il en est une émanation directe. Le Champ des Possibles, à ce titre, n'est « autre » qu'au même titre que le secteur Saint-Viateur-Est, le Mile End ou Montréal sont « autres » à leur échelle. On peut dire que le Champ des Possibles participe

pleinement de la « culture mailandaise » et de la montrealite du Mile End identifiée par l'anthropologue Ignace Olazabal (2007).

Affirmer qu'une friche est un 'espace autre', comme le font de nombreux auteurs, doit se nuancer par la considération que 1) tous les lieux possèdent un certain rapport d'altérité et 2) cette altérité fait parti d'une écologie locale complexe dans laquelle l'abandon d'une fonction ne joue pas nécessairement un rôle crucial.

Seconde préconception - « Les frontières d'une friche sont indéterminées » - 3 min.

a) Le préconçu (1 min)

Une part de la littérature sur les friches se repose sur leur caractère de terrain vague ; bien amorcé par l'article éponyme de Ignasi de Sola-Morales. L'indétermination et l'ambivalence seraient des éléments propres à la friche qui empêcherait d'en arrêter des frontières claires. La friche, en ce sens, échappe aux outils de mesure, et donc à la cartographie de ses limites.

b) Les vécus (1,5 min)

En termes de vécu, les frontières du Champ des Possibles ont pourtant des existences assez claires. Du point de vue des gestionnaires, les plans de cadastre permettent de saisir ces limites. La taille et l'organisation des parcelles traduit l'histoire du quartier et ses affectations successives. Cette organisation régit aussi des rapports de coopération et de conflit. L'une des quatre parcelles composant le Champ des Possibles a fait l'objet de litige en 2014. Le Canadian Pacific l'utilisait encore pour ses travaux de manutention malgré l'accord de cogestion, détruisant au passage une végétation développées spontanément et renforcée par les Amis du Champ des Possibles. Ces faits ont ensuite été condamnés par l'arrondissement et ont fait l'objet de compensations. Aujourd'hui encore, au sein des Amis du Champ, l'appartenance de cette parcelle au Champ, et donc la responsabilité de sa gestion, reste parfois un sujet de discussions. Le Champ des Possibles, pour leurs gestionnaires respectifs, désigne donc des espaces aux frontières mesurées et cadastrés.

Mais les usagers des friches ont rarement conscience de ces limites juridiques. On peut donc demander directement à ces usagers ce qui, pour eux, désigne le CDP.

Cette carte condense les résultats d'une question adressées à 152 personnes connaissant le CDP et leur demandant de se prononcer sur le degré auquel une série d'espaces font ou non partie du Champ de Possibles. La largeur de chaque anneau représente le nombre de répondants ayant choisi

l'option donnée pour l'espace donné¹ ; vert foncé pour « beaucoup » et « Complètement », vert clair pour « Un peu », rouge pour « Pas du tout ».

On constate que certains espaces font consensus – ce sont les espaces les plus végétaux. Deux autres font l'objet de conflits légers -ce sont des espaces minéraux (connus comme Kabane 77 et Aire Commune). D'autres font l'objet de conflits plus intenses. En somme, les usagers montrent une capacité à déterminer ce qui fait ou non parti du Champ des Possibles même si ils ne sont pas nécessairement d'accord entre eux. Ils se prononcent même sur le sujet de façon claire puisau4ils utilisant souvent les options extrêmes « complètement » et « pas du tout ».

Il y a donc une variété de lectures de ce qu'est l'espace physique du « Champ des Possibles ». Mais chacune de ces lectures correspond à des interprétations et des groupes sociaux différents. Les limites de cette friche ne sont pas indéterminées ; elles sont plutôt multiples et correspondent à des réalités sociales différentes bien déterminées

De plus, historiquement, les limites des espaces du CDP varient. La friche n'est qu'une suite de cette histoire et non pas une rupture. L'état de friche peut amplifier et révéler d'autant une certaine indétermination, c'est certain. Mais ce flou précède l'état de friche. Il résulte plutôt d'une surabondance de sens typiques d'un lieu connu et parcourus de différents groupes sociaux. Il a toujours possédé différentes limites qui se superposent et se transforment.

Préconçu 3 - « Une friche n'a, ou ne doit pas, avoir de nom » - 3 min.

a) Le préconçu (1 min)

Cette dernière affirmation fréquente sur les friches renvoie à une citation du paysagiste James Corner (2001, p.124) : « nommer [un espace], c'est se l'approprier d'une certaine façon »². Lopez-Pineiro (2019, p.163) la reprend et affirme que « les vides urbains ne peuvent pas être dotés d'un nom, puisque les qualifier leur feraient perdre leur ambiguïté et leur indétermination, lesquelles sont des qualités essentielles à leur caractère d'espaces ouverts et alternatifs. [...] nommer un vide urbain ne peut que transformer un espace ouvert en un espace de l'environnement urbain identifiable et consommable »³.

1 Les catégories « beaucoup » et « complètement » ont été agrégées de façon à visibiliser les contrastes en présence et son représentées en vert foncé. La catégorie « un peu » est représentée en vert clair. La catégorie « pas du tout » est représentée en rouge.

A noter que seules les options A à J étaient proposées, les résultats K, L, M, N et O étant amenés spontanément par les répondants. Pour plus de clarté, les lettres renvoient ici à la friche d'un ancien abattoir (A), l'allée cyclable Saint Viateur (B), la prairie arborée du Champ (C), le sentier arboré de la rue du Laos (D), une étendue de gravier (E), les rails de chemins de fer (F), l'allée arborée longeant les rails au sud (G), le parc linéaire cyclopiédestre longeant les rails au nord (H), une pelouse arborée de sapin dit « triangle park » ou « Marché des Possibles » (I), l'espace de l'ancien entrepôt dit « Bernard-Est 77 », « Kabane 77 » ou « Entrepôt 77 » (J), une cour d'entreposage grillagée (K), le skatepark Van Horne (L), le parc « sans nom », aussi dit « Lhasa de Sela » (M), un parc à chien compris sous le viaduc, au nord des rails (N), un espace en friche dit « allée Alma » (O).

2« to name it is to claim it in some way » - Traduction personnelle

3« Urban voids cannot be given a name, as their labeling will make them lose their ambiguity and indeterminacy, which are essential qualities to their character as open and alternative spaces.

Naming an urban void fixes the many sensibilities it can embody into a single representational image. Since this fixation contradicts the indeterminate and ambiguous nature of the void, naming an urban void can only transform it from an open space into an easily identifiable and consumable space of the urban environment » - Traduction personnelle

b) Les vécus (1,5 min)

Le Champ des Possibles est-il donc devenu un espace de l'environnement urbain identifiable et consommable ? Une ancienne voisine et usagère du lieu dans les années 90 me raconte : « Moi, personnellement, mon groupe d'amis, on avait pas vraiment un nom pour ça. Littéralement, tout était « les rails ». Et puis il fallait spécifier. Ho, bah « près de Hotel Tango », ou « près du pont », ou « derrière Saint Viateur » »⁴

Cette absence de nom peut être relativisée puisque, souvent, les informateurs se rajuste. Une voisine se rappelle « [...] moi puis mes filles, on l'appelait : [...] le parc des sapins? », parce qu'il y avait des sapins. [...] On appelait ça le terrain vague. [...] « On va-tu au champ? » Bien, c'est ça, le champ en arrière. » D'autres parlent du « parc a chien », ou de la 'Foret près des rails'

Une ambiguïté existait donc précédemment à l'attribution du nom de « Champ des Possibles ». L'espace de la cour en friche était ouvert aux interprétations et à l'inventivité. Pourtant, différents groupes sociaux avait déjà posé des noms sur le lieu. Donner un nom à ces espaces est en fait nécessaire, a minima pour des raisons pratiques, comme se situer. Ces noms concrétisent aussi des attachements et des expériences personnelles. L'activité d'invention du nom est en fait répandue, et ne se fait pas au détriment d'une fermeture des possibles et de l'indétermination de l'espace en friche. Cela est vrai même après l'officialisation du nom du Champ des Possibles. Pour s'en convaincre, les propos de cette travailleuse sociale, accompagnant des personnes en réinsertion sur le Champ, sont éloquentes :

« je suis partie avec trois jeunes, puis les trois avaient des historiques différents. Il y en avait un qui l'appelait le Champ des Glouglous [rire]. puis ça, ça a beaucoup de sens, parce que Dieu sait qu'il y en a des bouteilles d'alcool puis tout ça. Il y en avait un autre-- [...] c'était dans le sens d'avoir des relations sexuelles. Ouais, un point de rencontre, justement, à cause des boisés, [...] Puis le troisième, c'était vraiment pour y dormir. c'étaient trois personnes complètement différentes, avec des expériences du Champ différentes aussi. »⁵

On peut en fait se demander si il existe des friches sans nom. Lopez-Pineiro fait figurer des photographies satellites de 24 espaces en friches, avec pour seuls indication le nom de la ville dans laquelle ils se situent. Comme la cour ferroviaire du Mile End, il y a fort à parier que ces espaces sont dotés de nombreux noms par leurs usagers reflétant les valeurs et habitudes qu'ils y projettent. Ceux-ci se voient invisibilisés par l'auteur, au profit du meta recit de la friche.

Le Champ des Possibles est lui même issu d'un travail collectif de négociations entre différents noms dans les années 2010 comme le Maguire Meadow, Jardin Roerich, Roerich-Maguire, CP Henri-Julien, ... Ce travail témoigne de l'importance que les collectivités accordent à cette activité de dénomination, qui leur permet une négociation de sens à la fois spatial et culturel. Dire qu'une friche ne peut avoir de nom, c'est donc refuser de voir les noms déjà en présence, ou même la

4« I, personally, my group of friends, we didn't really have a name for that. Literally everything was the tracks. And then you had to specify where. Oh, well, behind Hotel Tango or by the bridge or behind Saint Viateur, where Saint Viateur ends. My group of friends, we always specified. It didn't have a name to me » - Traduction personnelle

5 Kunysz P. (2021). Entretien avec Lucie, mère de deux enfants et accompagnatrice de groupes de réinsertion sociale sur le CDP, p.3

capacité de population à nommer des espaces. C'est à dire refuser de voir une activité humaine commune et nécessaire à l'attachement et, d'autre part, nier la capacité de création et de réécriture des groupes sociaux.

Conclusions – 2,5 min.

Alors, a-t-on donc encore besoin de la friche ? Poser cette question m'a permis de mettre en lumière quelques limites de cet objet et de la littérature qui s'est construite autour d'elle depuis un demi-siècle. En considérant l'altérité du champ des possibles, ses frontières, ses noms et leur histoire, on peut remettre en question quelques uns des présupposés courants assignés aux friches. J'ai replacé trois de ces préconceptions dans l'étude plus large de cet espace en tant que lieu historique, anthropologique et social. Cela m'amène à considérer que les caractéristiques attribuées aux friches en général sont plutôt des intensifications de phénomènes déjà trouvés dans les lieux. Je constate par ailleurs que ce meta-recit de la friche opère souvent des effets d'effacement de la diversité des lieux. Cet effacement semble d'un ordre similaire au narratif fonctionnaliste que la littérature sur les friches questionne pourtant.

L'univocité de la « cour Saint-Louis » dominait les compréhensions avant sa fermeture, laissant peu de place à la reconnaissance des imaginaires et des groupes sociaux alternatifs qui étaient pourtant déjà présents. Le « Champ des Possibles » citoyen et écologique, célébré à juste titre, ne laisse parfois plus de place à cette diversité. Pourtant, l'observation fine des discours et des pratiques montre bien la richesse des imaginaires sociaux qui s'y développe, au-delà de tout discours sur la friche.

Après des décennies de développement, la littérature sur les friches, les vides, les vagues a amené cet objet à devenir un classique de l'étude des villes. Ces auteurs et autrices ont démontré l'intérêt des friches, leur diversité et leur force pour contester un ordre établi. A l'heure où ces espaces sont toujours plus le sujet de spéculations et de récupération par un capitalisme artiste, on peut cependant se demander à quel point LA friche, en tant qu'élément de langage, est parfois devenu une notion normalisée qui a perdu sa charge disruptive. Pour continuer de défendre LES friches concrètes, toutes dotées de leurs spécificités et de leurs attachements locaux, prenons garde à ne pas trop nous reposer sur des réflexes conceptuels hérités susceptibles de gommer les réalités du terrain. Avant d'être des friches, elles sont avant tout des lieux vécus, aimés, détestés, défendus. Cette vie d'un lieu ne commence et ne se termine finalement que rarement à son abandon.